DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 70

PRIX DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jérôme GODARD pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Odile VIGNAL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Charles-André DUBREUIL pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Sylviane TARDIEU pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique ADENOT pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Diego LANDIVAR pouvoir à Alparslan COSKUN

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON

Nicaise JOSEPH arrive après le vote de la question n°1.
Diego LANDIVAR arrive avant la fin du débat de la question n°2.
Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 et donne pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES.
Wendy LAFAYE quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 sans laisser de pouvoir et revient pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°7 et n°8.
Diego LANDIVAR quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°7 et donne pouvoir à Alparslan COSKUN (fin du pouvoir donné par Marianne MAXIMI).
Jérôme GODARD quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°8 et donne pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Charles-André DUBREUIL quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°7 et n°8 et donne pouvoir à Jérôme AUSLENDER.
Cécile LAPORTE quitte la séance avant le vote du premier vœu (fin du pouvoir donné par Catherine PINET-TALLON).

Rapport N° 70
PRIX DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

La Ville soutient régulièrement les actions des étudiants et de leurs associations en accompagnant et en finançant leurs projets pour faciliter leurs études, améliorer leur cadre de vie et renforcer l'attractivité de la Ville.
Le prix de l'engagement étudiant, qui a pour objet la valorisation des actions citoyennes des étudiants et de leurs associations, a été mis en place avec d'autres partenaires (Université Clermont Auvergne et Établissements d'enseignement supérieur membres de la coordination territoriale Université Clermont Auvergne, la fondation de l'Université Clermont Auvergne, le CROUS Clermont Auvergne, Institut de l'engagement...).

Ce prix s'adresse aux étudiants, groupe d'étudiants ou associations étudiantes des établissements d'enseignement supérieur du territoire clermontois. Les catégories de prix proposées sont :

- Prix « Étudiant.e engagé.e » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros
- Prix « Entraide, paix, justice » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros
- Prix « Environnement » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros
- Prix « Innovation sociale » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros
- Prix « Vie étudiante » d'une valeur de 4 000 euros et son accessit de 2 000 euros.

La Ville intervient pour le financement en numéraire de ces prix à hauteur de 17 500 euros.
L'Université Clermont Auvergne et Associés prend en charge le Prix « Territoires » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit 1 500 euros et le CROUS Clermont Auvergne le Prix « Culture » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit 1 500 euros.
Cette année, 14 dossiers (22 en 2021, 17 en 2020, 54 en 2019 et 47 en 2018) ont été présentés et étudiés par le jury qui s'est réuni le 03 novembre dernier.

L'année universitaire 2021/2022 est marquée par une reprise progressive de la vie étudiante. Les conséquences de la crise sanitaire sont encore perceptibles dans le quotidien des étudiants et notamment au niveau de leur engagement dans les instances représentatives (difficulté de constitution des bureaux).
Des actions de professionnalisation et de sensibilisation sont donc conduites afin de faciliter et encourager l'engagement associatif.
Même si le nombre de dossiers reste inférieur à la période d'avant la crise sanitaire, il est à noter que de nombreux projets de grande qualité ont été déposés.
Cette année l'ensemble des grands prix a été attribué à l'exception de certains accessits.

	Bénéficiaire	Projet	Commentaires du jury
Prix de l'étudiant.e engagé.e (Ville de Clermont-Ferrand)			
1er Grand prix 3000€	V[redacted] O[redacted]	Réalisations sociales importantes et variées	Étudiante qui impulse une réelle dynamique d'aide sur l'ensemble des campus à travers différents projets
Accessit 1500€	M[redacted] A[redacted]	Réalisations sociales importantes.	Présence forte au niveau associatif qui su allier vie pro et vie associative au profit de sa réussite universitaire. Étudiant engagé dans de nombreux projets y compris auprès d'autres associations
Prix Entraide, paix, justice (Ville de Clermont-Ferrand)			
Grand prix 3000€	L[redacted] L[redacted]	Transmission de savoirs et compétences et savoir juridiques, aide et dévouement à la personne	Étudiante qui a su mettre sa formation et son temps, ses compétences au service des autres. Volontaire, travailleuse et déterminée. Engagement y compris hors de son temps universitaire en tant que sapeur pompier volontaire
Accessit	Non remis		
Prix Environnement (Ville de Clermont-Ferrand)			
Grand prix 3000€	LieU'topie	Ferme de Sarlième, redistribution alimentaire	Réalisation structurante avec la ferme de Sarlième avec des circuits courts luttant contre la précarité alimentaire. Contribue au lien entre les étudiants et le monde rural
Accessit	Non Remis		
Prix innovation sociale (Ville de Clermont-Ferrand)			
Grand prix 3000€	FEDEA (AGORAe)	Distribution alimentaire, lutte contre la précarité, entraide étudiante	Réel impact sur le quotidien des étudiants. Indispensable lors de la crise sanitaire, l'AGORAe continue d'être un maillon essentiel à la solidarité étudiante
Accessit	Non remis		
Prix Vie étudiante (Ville de Clermont-Ferrand)			
Grand prix 4000€	Fédération de lutte contre la précarité menstruelle	Sensibilisation à l'utilisation de protections meilleures à la santé et à l'environnement. Meilleure accessibilité aux personnes qui en ont besoin	Multi sites, cette fédération sait s'appuyer sur les réseaux existants associatifs ou institutionnels afin de rendre accessibles les protections périodiques à toutes les personnes concernées en Auvergne. 10 distributeurs ont déjà été installés
Accessit	Non remis		
Prix « culture » (CROUS Clermont Auvergne)			
Grand prix 3000€	LieU'topie	Programmation étudiante	Programmation de la semaine étudiante de l'égalité et de l'inclusivité. 16 événements mis en place à travers des sensibilisations (actions de santé) et ateliers conduits par des professionnels
Accessit	Non remis		
Prix territoire (Université Clermont Auvergne et Associés)			
Grand prix 3000€	AKTEEV	Tutorat, démocratie étudiante et animation sites universitaires	2 actions tutorat PASS R, tutorat « Soutenance pour les nulles ». Actions de prévention et organisation de l'assemblée générale de la fédération nationale FNEK.
Accessit	Non remis		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les prix de l'engagement étudiant selon l'état ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	49	=	44 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	3 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	49	=	Pour : 49	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Le principe du vote à huis clos est adopté à l'unanimité - Abstentions : 0 - Contre : 0 - Pour : 52 Ne prennent pas part au vote de la question n°70 : Jérôme AUSLENDER, Charles-André DUBREUIL et Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Cécile AUDET